

AVIS EN 10 POINTS SUR LA LEVEE DE “L’EXCOMMUNICATION”

MEMENTO POUR LES FIDELES (ET LES PRETRES),
A BUT NON POLEMIQUE MAIS EXCLUSIVEMENT APOLOGETIQUE.

5 POINTS HISTORIQUES

① **Le point de départ : la *suspens a divinis* de 1975 pour un an, renouvelée *sine die* en 1976.** Mgr Lefebvre, encore partagé, commence à ériger en système théologique la désobéissance à celui qu’il considère comme vrai Pape (*je reconnais Paul VI comme Pape, mais je ne lui obéis plus* : l’intention est viciée). L’autorité de Mgr Lefebvre supplante peu-à-peu l’autorité de celui qui est considéré comme Pape. Naissance des erreurs contre l’infaillibilité pontificale, et du *mythe de Mgr Lefebvre* qui s’apparente à du *théologiquement correct* : impossibilité de remettre en cause son autorité, son héritage (essentiellement ce dilemme permanent, décrit ici par l’abbé Sanborn en 1995 : “*chercher une voie moyenne impossible entre reconnaître en lui [Paul VI et ses successeurs] l’autorité du Christ et résister en lui à l’autorité du Christ*” ; “*d’un côté travailler avec le Novus Ordo [= chercher un statut canonique pour être reconnu par les “autorités” que par ailleurs on condamne comme modernistes] et de l’autre préserver la Foi catholique*”).

② **La grande rupture à Noël 1978 entre Mgr Lefebvre et le Père Guérard des Lauriers.** Seulement deux mois et demi après l’élection de Jean-Paul II, Mgr Lefebvre demande un accord pour la Messe (à des conditions plus faibles que le *motu proprio Summorum Pontificum* de Benoît XVI). Le Père Guérard des Lauriers : “*Mgr, nous ne voulons pas de cette paix*”, il n’y a pas deux Messes dans l’Église de Jésus-Christ, comment mettre à égalité LA Messe et la messe de Luther ?

③ **Le point de non-retour : le refus définitif de la voie de la vacance du Siège apostolique.** Pour cela, il ira jusqu’à sacrifier les prêtres trop intransigeants : 1° Le 8 novembre 1979 : “*En conséquence, la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X ne peut pas tolérer dans son sein des membres qui refusent de prier pour le Pape [en tant que Pape, note de Sodalitium] et qui affirment que toutes les Messes du Novus Ordo Missæ sont invalides*”. 2° À Jean-Paul II le 8 mars 1980 : “*Je n’ai aucune hésitation sur la légitimité et la validité de Votre élection*” (...) “*j’ai dû déjà sévir et continue de le faire vis-à-vis de quelques séminaristes et quelques prêtres qui se sont laissés influencer par quelques ecclésiastiques, étrangers à la Fraternité*”. Jusqu’à Mgr Fellay qui, le **31 janvier 2009**, juge froidement que les éventuels désaccords au sein de la FSSPX sur sa situation nouvelle seront “minimes” et “n’auront rien de significatif”.

④ **Le sommet de la duplicité : le protocole du 5 mai 1988 avec le cardinal Ratzinger.** Mgr Lefebvre signe cinq points doctrinaux, dont a) l’acceptation du code de droit canon (pleins d’erreurs sinon d’hérésies selon lui), b) du n°25 de *Lumen Gentium* (et donc de la valeur magistérielles de tout ce document), c) **de la validité de tous les nouveaux sacrements**. En outre, son changement d’avis le lendemain vient, dit-il, des points pratiques (et non pas des 5 points doctrinaux qu’il ne remet pas en cause, ni le 6 mai, ni le 30 juin).

⑤ **Le sommet de l’incohérence : les consécrations épiscopales du 30 juin 1988.** Selon nous pas de schisme formel puisque Jean-Paul II n’est pas Pape, mais une *attitude pratique* schismatique puisque l’intention est schismatique : sacrer *contre l’avis explicite* de celui qu’il considère être le Pape (pratique qui sera, avec le temps, toujours davantage doctrinale).

5 POINTS DOCTRINAUX

⑥ **La consommation de la duplicité : la levée des excommunications obtenues par un principe moderniste.** Ou quand le principe œcuménique de la *communio imperfecta* inventée par Vatican II qui absout les quatre évêques de la FSSPX est fêté avec le Magnificat. La FSSPX voudrait accepter l’offre du moderniste Ratzinger d’une chapelle latérale dans la *cathédrale arc-en-ciel* qui réunit orthodoxes, anglicans, (luthériens ?), et la FSSPX. Pour plaire aux deux parties, cette offre sera nécessairement un accord ambigu, que chacune pourra lire comme elle l’entend elle-même. Mgr Fellay déclare déjà le **31 janvier 2009** : “*Il y a une restauration de l’Eglise qui s’annonce, qui probablement commencera par la discipline (...) plutôt que par la doctrine*”.

⑦ **Une maladie chronique de la FSSPX : le pragmatisme.** Ou la théologie à la remorque des circonstances pratiques (cf enregistrement du sermon prononcé rue Bleue à Paris le 29/06/2008 ; ex : les positions successives – et contradictoires – de Mgr Lefebvre sur l’assistance à la nouvelle messe). Le remède ? La douce, suave et salvatrice intransigeance de la Vérité et de la Foi : remettre à la *première* place l’étude théologique de la Révélation et du Magistère à la lumière du thomisme, remettre à la *première* place les principes, d’où découleront naturellement et pacifiquement les conséquences pratiques *réellement* catholiques.

⑧ **Une complication naturelle due à cette maladie chronique de la FSSPX : l’incohérence.** Cherchez l’erreur [d’après un article de l’abbé Belmont, les crochets sont rajoutés] : “*jusqu’à présent on se félicitait de Benoît XVI autorisant par son motu proprio un rite [qu’on affirmait] jamais interdit, maintenant on applaudit qu’il lève une excommunication [qu’on affirmait] jamais encourue*”. Quant à la situation canonique dans l’Église : soit on a un Pape régnant et il n’y a pas d’état de nécessité [et donc il faut se soumettre à ce Pape, à l’Ordinaire du lieu et au nouveau code de droit canon], soit on n’en a pas [et donc on *doit* ne pas s’y soumettre] et on est en situation d’exception. L’existence ou non de la *suspens a divinis* des prêtres “traditionalistes” dépend de la réponse à ce dilemme, *tertium non datur*.

⑨ **La gravité de la position de la FSSPX : l’acte de Foi vicié (et donc la Foi chrétienne viciée à la racine ?)** La Foi est la ferme adhésion – à cause de l’autorité de Dieu – à la Révélation, *connue par le moyen du Magistère, à commencer par le Pape régnant* (son infaillibilité sert justement à permettre la certitude de la Foi !), *règle prochaine de ma Foi*. Dans la FSSPX, on veut adhérer à la Révélation *connue par le moyen de l’enseignement de la FSSPX qui est supérieur à l’enseignement de celui qu’on considère comme Pape régnant* : s’agit-il encore d’un véritable acte de Foi ? ou pour combien de temps s’agira-t-il encore d’un acte de Foi ?

⑩ **Une invitation providentielle à réfléchir :**

Cet événement est l’occasion donnée à tous, prêtres et fidèles, de réfléchir aux fondements de notre combat pour la Foi. On ne fondera une résistance solide, durable et victorieuse au modernisme et au libéralisme que sur la Vérité, sur la Foi, et donc la saine théologie. Lisez-bien : cette feuille n’est pas contre la personne de Mgr Lefebvre, qui nous a quitté en 1991, mais veut inviter à remettre sur la table de discussion (et d’étude !) l’héritage laissé par Mgr Lefebvre et imposé aux jeunes générations. Cette feuille veut certainement **refuser le carcan du théologiquement correct** pour atteindre librement notre but à tous : sauver l’Église, et à travers elle l’honneur de Notre-Seigneur et le salut des âmes.

Le point de départ essentiel – qui s’impose aux consciences catholiques dès Vatican II **comme exigence de cohérence** – autour duquel réaliser l’union des forces vives : la vacance du Siège apostolique. Pour l’éclairer, une piste à (ré)étudier : la position théologique (bien comprise !) du théologien dominicain le R.P. Guérard des Lauriers, professeur reconnu à l’université pontificale du Latran. La condition essentielle de notre réussite : notre sanctification personnelle s’épanouissant dans la véritable Charité (notamment sans excès de paroles), et le témoignage courageux et cohérent de la Foi (ne pas avoir recours aux sacrements “*una cum famulo tuo Papa nostro Benedicto*”). Que Dieu nous garde tous !

Paris le 1er février 2009.

abbé Jocelyn Le Gal, prêtre de l’Institut Mater Boni Consilii.

Sources :

- Communiqué de l’Institut Mater Boni Consilii sur le décret du 21 janvier 2009 qui lève l’excommunication des évêques de la FSSPX (téléchargeable sur le site www.sodalitium.eu dans la rubrique “documents - communiqués”)
- Article “Réponse à la Tradizione Cattolica” de l’abbé Francesco Ricossa dans Sodalitium en français n°55 (téléchargeable sur le site www.sodalitium.eu dans la rubrique “revue”), surtout les pages 31 à 47.
- Les 6 documents sur la rupture entre Mgr Lefebvre et le Père Guérard des Lauriers (dont ses lettres parues dans Einsicht) consultables et téléchargeables sur le site www.sodalitium.eu (rubrique “documents - Mgr Guérard”) :
- Article “Déclaration sur les sacres accomplis par Mgr Lefebvre le 30 juin 1988” dans Sodalitium en français n°17, numéro épuisé en version papier, mais consultable sur le site www.sodalitium.eu (“rubrique documents - mythe traditionaliste”).
- Article “La Montagne de Gelboé” de l’abbé Donald Sanborn dans Sodalitium en français n°39 pages 33 à 46, consultable et téléchargeable sur le site www.sodalitium.eu (“rubrique documents - mythe traditionaliste”)
- Article “Une joie indécente” de l’abbé Hervé Belmont (téléchargeable sur le site www.quicumque.org)
- Interview de Mgr Fellay à Oliver Figueiras, parue dans le quotidien Présent du 31/01/2009.

Institut Mater Boni Consilii, 350 Route de Mouchy, 58400 Raveau - revue *Sodalitium* - info@sodalitium.eu - www.sodalitium.eu
Messe à Paris, 17 rue Bleue (Paris 9^{ème}). Si cette page vous a intéressé, soutenez-nous : aidez-nous à acquérir une chapelle à Paris.